

Le 23 mai 2017

<http://www.lejsl.com/edition-bresse/2017/05/23/center-parc-cecile-untermaier-recadre-andre-accary>

Center Parcs : Cécile Untermaier recadre André Accary

Dans un communiqué de presse rendu public ce mardi matin, Cécile Untermaier, député de la 4e circonscription de Saône-et-Loire, répond à André Accary qui avait regretté que "le mari d'une député" de Saône-et-Loire figure parmi les opposants au projet de Center Parcs. "La femme députée que je suis se trouve ainsi mise en cause à raison des seuls engagements de son époux !", regrette la députée dans son communiqué à lire en intégralité ci-dessous.



Cécile untermaier, députée PS de la 4e circonscription de Saône-et-Loire

"Et c'est reparti, dès le premier jour de la campagne des législatives, Monsieur Accary refait dans l'amalgame acariâtre et machiste, en me reprochant pour la deuxième fois dans vos colonnes, sans plus d'analyse, les réserves que peut avoir Jean Untermaier sur le Center parcs, projet d'ailleurs initié par l'ancienne majorité et se situant dans une autre circonscription que la mienne...La femme députée que je suis se trouve ainsi mise en cause à raison des seuls engagements de son époux !

Amalgame, machisme mais aussi approximation, puisque Jean Untermaier, par ailleurs, Professeur émérite de droit public à l'université Jean Moulin Lyon 3, fondateur de l'institut du droit de l'environnement et spécialiste reconnu au niveau international des questions environnementales et de biodiversité, n'est pas le président du comité départemental de protection de la nature, mais un membre fondateur et actuellement président d'honneur, ce qui ne lui donne pas de capacité à agir comme chacun, un peu juriste, le sait.

La cabale est de saison, dommage que le président du conseil départemental donne une image aussi négative de son institution. Qu'il laisse les candidates et candidats faire leur campagne électorale, certains avec moi, ont d'ailleurs convenu de la mener de manière respectueuse. Et qu'il s'occupe donc du numérique dont nous avons tant besoin dans le département".